



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025 de la Municipalité de Lac-Saguay sera adopté par le conseil municipal lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra à l'Édifice Jean-Duval, sise au 257A, Route 117 le 20 décembre 2022 à compter de 19h30. La période de questions, lors de cette séance, portera exclusivement sur le budget et programme triennal d'immobilisation 2023-2024-2025.

Donné à Lac-Saguay, ce 7^e jour du mois de décembre 2022.

Richard Gagnon
Directeur général et secrétaire-trésorier